

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-229
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : DOMAINE ET
PATRIMOINE

Sous matière : AUTRES
ACTES DE GESTION DU
DOMAINE PRIVE

**OBJET : VENTE
AUX ENCHERES-
MATERIEL
REFORME**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL
EN DATE DU : 13
OCTOBRE 2022

AFFICHAGE EN DATE
DU : 13 OCTOBRE 2022

PUBLICATION DE LA PRESENTE
EN DATE
DU

28 OCT. 2022

Séance du Conseil Municipal du jeudi 20 octobre 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François
VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre
BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth
ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Javier DE LA CASA,
Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Préscillia
GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD Donne procuration à Préscillia GRANIER,
Philippe GUIRAUD Donne procuration à François DEMANGEOT,
Michel RATABOUIL Donne procuration à Brigitte BATIGNE,
Chantal BARTHES Donne procuration à Giovanni ZAMAI,
Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,
Delphine SANTINI Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Adrien ROUZAUD Donne procuration à Hélène GIRAL,

Absents excusés : Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON, Martine LACOMBE,

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des acquisitions de matériels et véhicules, divers équipements et matériels roulants ont été réformés et peuvent être vendus.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 9 juillet 2012 relative à l'adhésion à une plateforme de courtage aux enchères par internet : web enchères, devenue Agorastore pour la vente de matériels et véhicules réformés. Les articles pourront être vendus à l'unité ou en lots.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de vendre ces matériels sur la plateforme Agorastore, tels que détaillés en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le principe de vente aux enchères de ces matériels au plus offrant, sur le site web Agorastore.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la vente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 20 octobre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le
28 OCT. 2022
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : —

Par publication le :
28 OCT. 2022
Par délégation:
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Vente aux enchères matériel réformé - octobre 2022

	Dénomination Matériel	Description Marque, etc	Etat – Divers	Photos / Observations
1	1 Monobrosse	TASKI 165	En l'Etat	photo non contractuelle 
2	Mini pelle	Eurocomach Modèle ES 180-3 3 godets 15cv	En l'Etat	